Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON
MONTPELLIER - I6, rue de la République - Tél. 72.58.72

- - - 3ème Année - - - - - - - - - - - - - - - N° - - - - - - - - - - -

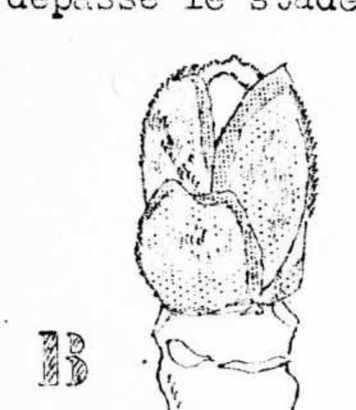
3ème année — N° 9 — 3I Mars I955

Première Edition régionale n° 4

A V E R T I S S E M E N T S

TAVELURE DU POMMIER — Zones I - II - III - IV

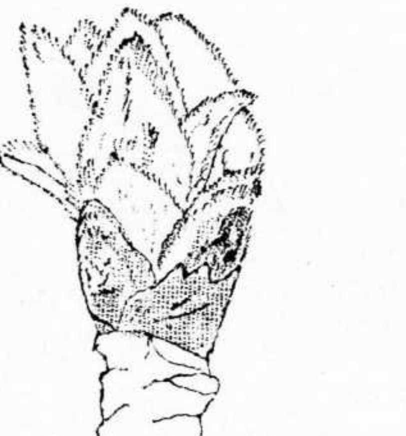
Les périthèces sont arrivés à maturité et libèrent des ascospores. A l'occasion des pluies, des contaminations sont alors possibles sur les arbres dont les bourgeons ont dépassé le stade C.



C



C_3



D

Traiter avec une bouillie cuprique, une bouillie au captane ou une bouillie au zinèbe.

MONILIA DE L'ABRICOTIER — Zones I - II - III

A la chute des pétales (stade E à F), effectuer un traitement avec du soufre micronisé ou une bouillie cuprique (à faible teneur en matière active), ou encore (à titre d'essais) une bouillie au zinèbe ou au captane. Traitement important après la prochaine pluie.

I N F O R M A T I O N S

PUCERONS DU PECHER ET DU PRUNIER — Zones I - II - III - IV

On observe les premiers pucerons des diverses espèces, et en particulier du puceron vert. Un traitement minutieux préviendra les pullulations ultérieures.

Utiliser une bouillie à la nicotine, au parathion, aux émulsions d'H.C.H., de S.P.C. ou de lindane.

OIDIUM DES ARBRES FRUITIERS — Zones I - II - III - IV

Les abricotiers, pêchers et pommiers, qui ont été atteints par ces maladies l'année dernière, feront l'objet de traitements avec une bouillie sulfocalcique, du soufre micronisé ou du soufre dispersé.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 ruede la République, Montpellier. Le Gérant: R.BERTRAND. Autor.du 23/I/53.